

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité enviro	nnementale		
Date de réception:	Dossier complet le : 29 Deplembre	2014	N° d'enregistrement: F. 9-14-12, F. 00	183
	j Indiole du projet		Paul "CUESSIN TAYSONIED"	
Aménagement d'une voirie d'exploitations	a caracteres agricoles sur la com	mune de Sani	-Lani - Oliciania i Markinicu	
2.ildenfilleallon(d)	j (aŭ/des) maihe(s) diouvrage (ou du (ou des)	pétillannaire(s)	
2.1 Personne physique				
Nom	Prénom			
2.2 Personne mordie				
Dénomination ou raison sociale	Commune de SAINT-PAUL			
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur le Maire, Joseph SiNi			
RCS/SIRET LLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLL	I Fo	mne juridique	Collectivité territoriale	
	<u>.</u>		22	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ez à voire demande l'annex		reporting and the second secon	
3. Catégaile(s) applicable(s) du table	aujdes seulls et critères annexé dimensionnement corresponda	a l'arlicle R. 1 int du projet	22-2 du code de l'environnement	ef/
Nº de caiégorie et sous calégorie	(Préciser les éventuelles rubriq	ues issues d'a	s seulis et critères de la catégorie utres nomenclatures (ICPE, IOTA, c	efc.)
N° de catégorie et sous catégorie 6°a)	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route bé	ues issues d'a	s seuils et critères de la catégote utres nomencialures (ICPE, IOTA, e néaire de 1,150 km, classée dans le	etc.)
	(Préciser les éventuelles rubriq	ues issues d'a	utres nomencialures (ICPE, iOTA, c	efc.)
	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route bé	ues issues d'a	utres nomencialures (ICPE, iOTA, c	efc.)
	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route bé	ues issues d'a	utres nomencialures (ICPE, iOTA, c	efc.)
	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route bé	ues issues d'a	utres nomencialures (ICPE, iOTA, c	sic.)
6°a)	Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route bé domaine public communal.	ives issues d'a itonnée d'un ili	uires nomencialures (ICPE, iOTA, e néaire de 1,150 km, classée dans le	etc.)
6°a)	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route be domaine public communal.	ives issues d'a itonnée d'un ili idujardjet	utres nomencialures (ICPE, IOTA, e néaire de 1,150 km, classée dans le	efc.)
6°a) Doivert être annexées au présent forme	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route be domaine public communal. L'illedicalitation des de la	ives issues d'a itonnée d'un ili idujardjet	utres nomencialures (ICPE, IOTA, e néaire de 1,150 km, classée dans le	efc.)
Doivent être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet, y compris les éver La nature du projet porte sur la modernis	(Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route be domaine public communal. Le carcele is la ves écenérales utaire les plèces énoncées à la tuels travaux de démolition ation d'un chemin de terre existai	ues issues d'an ille itonnée d'un ille itonnée d'un ille ille ille ille ille ille ille ill	uites nomencialures (ICPE, IOTA, enéalre de 1,150 km, classée dans le de 1,250 km, classée dans le de 1	etc.)
Doivers être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet, y compris les éver La nature du projet porte sur la modernis Le chemin se situe sur la commune de SA	Préciser les éventuelles rubtiq - Aménagement d'une route bé domaine public communal. Auguste les plèces énoncées à la fuels fravoux de démotition ation d'un chemin de terre existal INT-PAUL, au lieu dit "Tan Rouge"	ues issues d'an ille itonnée d'un ille itonnée d'un ille ille ille ille ille ille ille ill	uites nomencialures (ICPE, IOTA, enéalre de 1,150 km, classée dans le de 1,250 km, classée dans le de 1	etc.)
Doivers être annexées au présent forme 4.1 Nature du projet, y compris les éver La nature du projet porte sur la modernis Le chemin se situe sur la commune de SA se raccorde sur un chemin bétonné exista	Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route be domaine public communal. Aucordératsilatés générales daire les pièces énoncées à la stuels fravoux de démotition ation d'un chemin de terre existal iNT-PAUL, au lieu dit "Tan Rouge" nt.	ives issues d'a itonnée d'un ill idujatole i rubrique a. i d nt, desservant d'. Il prend naiss	uires nomencialures (ICPE, IOTA, enéalre de 1,150 km, classée dans le uformulaire des exploitations agricoles, ance sur la Route Départementale n	r'3 et
Doivert être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet, y compris les éver La nature du projet porte sur la modernis. Le chemin se situe sur la commune de SA se raccorde sur un chemin bétonné exista Le programme des travaux comprend la commune de sa commune de se travaux comprend la commune des travaux commune des travau	Préciser les éventuelles rubriq - Aménagement d'une route be domaine public communal. L'aliente les plèces énoncées à la ruels fravoux de démotition ation d'un chemin de terre existal INT-PAUL, au lieu dit "Tan Rouge" nt. construction d'une chaussée en b	ues issues d'a itonnée d'un ill subsique a.i d nt, desservant d '. Il prend naiss éton sur une la	uires nomencialures (ICPE, IOTA, enéalre de 1,150 km, classée dans le uire de 1,150 km, classée dans le uire de grande de sexploitations agricoles. Ance sur la Route Départementale nu regeur de 4.00 m en section courant	r'3 et
Doivent être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet, y compris les éver la nature du projet porte sur la modernis. Le chemin se situe sur la commune de SA se raccorde sur un chemin bétonné exista Le programme des travaux comprend la cliaménagement d'accotements en terre su	Préciser les éventuelles rubriques d'une route be domaine public communal. Autécrééraistiques écatéricles d'une les plèces énoncées à la stuels travoux de démotition ation d'un chemin de terre existal iNT-PAUL, au lieu dit "Tan Rouge" nt. construction d'une chaussée en bur une largeur de 2,50 m de part e	itonnée d'un ili itonnée d'un ili rubrique a. i d nt, desservant '. Il prend naiss éton sur une la et d'autre de la	uires nomencialures (ICPE, IOTA, enéalre de 1,150 km, classée dans le uire de 1,150 km, classée dans le des exploitations agricoles, ance sur la Route Départementale nu regeur de 4.00 m en section courant future vole de circulation, la	1'3 et e,
Dolvent être annexées au présent forme. 4.1 Nature du projet, y compris les éver La nature du projet porte sur la modernisa Le chemin se situe sur la commune de SA se raccorde sur un chemin bétonné exista Le programme des travaux comprend la cliaménagement d'accotements en terre su construction de petits ouvrages pour l'asserte.	Préciser les éventuelles rubriques de la domaine public communal. La legre cransite des legres de la domaine public communal. La legre cransite des legres de la domaine public communal. La legre des legres de la domaine les plèces données à la domaine de la legre de	itonnée d'un illi itonnée d'un illi rubrique a. i d nt, desservant '. Il prend naiss éton sur une la et d'autre de la els que Passage	uires nomencialures (ICPE, IOTA, enéalre de 1,150 km, classée dans le uformulaire des exploitations agricoles, ance sur la Route Départementale nu regeur de 4,00 m en section courant future vole de circulation, la se à grille, caniveau de surface, pass	atc.) 1"3 et e,
Doivent être annexées au présent formet. 4.1 Nature du projet, y compris les éver la nature du projet porte sur la modernis. Le chemin se situe sur la commune de SA se raccorde sur un chemin bétonné exista Le programme des travaux comprend la cliaménagement d'accotements en terre su	Préciser les éventuelles rubriques d'une route be domaine public communal. L'infériré les plèces énoncées à la fuels fravoux de démotition ation d'un chemin de terre existal iNT-PAUL, au lieu dit "Tan Rouge" nt. construction d'une chaussée en bur une largeur de 2,50 m de part é ainissement des eaux pluviales tores de croisement en béton et la	itonnée d'un ili itonné	uires nomencialures (ICPE, IOTA, enéaire de 1,150 km, classée dans le vidente de 1,150 km, classée dans le vidente des exploitations agricoles. ance sur la Route Départementale nu regeur de 4.00 m en section courant future vole de circulation, la es à grille, caniveau de surface, passe e murs de soutènement en moellon	"3 et e, age

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs poursuivis par la collectivité dans ce programme d'aménagement sont les sulvants:

- Améliorer les conditions de circulation et gérer en toute sécurité le trafic des véhicules liés au fonctionnement des exploitations agricoles mais également de l'ensemble des usagers et riverains quelle que soit les conditions météorologiques;
- Résoudre les dysfonctionnements hydrauliques qui contribuent à la dégradation de la plate forme actuelle;
- Améliorer les conditions de travail des agriculteurs du secteur, qui permettront d'accroître les rendements agricoles;
- Améliorer le désenciavement agricole du secteur;
- Permettre l'aboutissement et le développement d'activités agricoles du secteur par la création d'une route de qualité, pérenne et sécurisée.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet concerne la modernisation d'un chemin de terre existant via la construction d'une chaussée bétonnée sur une largeur de 4.00 m en section courante, l'aménagement des accotements sur une largeur de 2.50 m de part et d'autre de la future vole de circulation ainsi que la construction de petits ouvrages hydrauliques de surface pour assurer l'assainissement des eaux pluviales

Les travaux sont prévus pour une durée de 5 mols. Ils seront réalisés en 8 pheses ordonnées comme suit:

- Phase n°1: Nettoyage et dégagement des emprises du projet
- · Phase n°2: Terrassements généraux pour la mise à niveau des plates-formes du projet;
- Phase n°3: Construction des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales;
- Phase n°4: Construction des murs de soutenement:
- Phase n°5: Mise en œuvre du corps de chaussée (couche de fondation et couche de base);
- Phase n°6: Exécution de la couche de roulement en béton;
- Phase n°7: Aménagement des accotements
- Phase n°8: Mise en œuvre de la signalisation routière (horizontale et verticale)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic attendu après réalisation des travaux restera < à 10 poids lourds/jours. Ce trafic concernera essentiellement les véhicules liées au fonctionnement des exploitations agricoles et activités économiques du secteur (camionnettes, camions de livraison, fourgonnettes, tracteurs agricoles, etc...).

La voirie ainsi que ses dépendances seront entretenues et gérées par les services de la commune de SAINT-PAUL

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s). Le projet sera soumis à la procédure de "déclaration" au titre de la loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992, abrogée et codifiée à l'article L214-1 et suivants du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques Valeur(s) - Linéaire du projet d'aménagement 4.00 m en section courante - Largeur de la chaussée 2% Dévers de la chaussée - 3.53 % - Pente minimale du profil en long - 15.00 % · Pente maximale du profil en long 4 600 m² - Surface imperméabilisée 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) Coordonnées géographiques! Long.__6__'__"_ Lat.__6__'__"_ d'Implantation Département de la REUNION Pour les catégories 5° a), 6° a), b) Commune de SAINT-PAUL et c), 7°a, 9°a).10°,11°a) et b). 22°, 32", 34°, 38° ; 43° a) et b) de Lieu-dit: "Tan rouge" l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Long. 20 • 59 • 09 " Lat. 55 • 20 · 38 " Long, 20 ° 59 ' 07 " Lat. 55 ° 20 ' 45 " _ Point d'arrivée : Communes fraversées : SAINT-PAUL Joignez à voire demande les annexes n° 2 à 6 4.7 S'agli-II d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existent? 4.7.1 Si oul, cette installation ou cet auvrage a-t-li fait l'objet d'une évaluation Oul Non environnementale? 4.7.2 SI oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et Indiquez à quelle date il a été autorisé ? Pour l'outre-mer, voir notice explicative

.:.)5. Sensbillte environnementale de la zone al implantation envisagee		

Afin de réunir les informations nécessaires pour rempiir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gauv.fr/-Les-données-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inon.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X	П	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halleutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	
Dans un bien inscrit au patrimolne mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		- PPR inondations et Mouvements de terrains approuvé le 26 octobre 2016 (le projet longe partiellement et traverse à deux reprises une zone d'aléas fort, en franchissement d'un affluent au bras d'alei)
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de profection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		×	
Dans un site Inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans au à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		33	
D°un site classé ?		×	

	المار المنتبات والمتحالية والمتحالة المتحالة المتحالة المتحالة المتحالة المتحالة المتحالة المتحالة المتحالة الم	
- [2586528(25)[25][2][2][2][2][2][2][2][2][2][2][2][2][2]	1141(63)1(614)214)1(414)1(41)1(11)1(21)1(22)(8)(otk(
	たまいかん かけ けっしきたい かんしょうかんしんだん かんしょだん	
1971 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	15.10 (COLUMN TO THE POST OF	

6.1 Le projet envisagé est-li <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentialles	Out	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? St cui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	×		Le projet prévoit un volume de matériaux excédentaires de 1 300 m3 (issus des terrassements généraux pour la mise à niveau de la plate forme du projet).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la blodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
Mälev nature	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-li susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au formulaire Standard de Données du site f		×	

	Est-II susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	Ö		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		L'aménagement concerne la reprise du tracé du chemin existant. La largeur de la plate forme, actuellement comprise entre 3.00 m et 5.00 m en moyenne, sera portée à 9.00 m d'emprise totale. La consommation des terrains agricoles avoisinants sera comprise entre 2.00 m et 3.00 m, de part et d'autre du chemin existant.
Risques	Est-II concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-II concerné par des risques naturels ?	X		le projet longe partiellement et traverse à deux reprises une zone d'aléas Inondation classé fort,en franchissement d'un affluent au bras d'alei.
	Engendre-t-II des risques santiaires ? Est-II concerné par des risques santiaires ?		X	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		×	
	Est-II source de bruit ? Est-II concerné par des nuisances sonores ?			En phase chantier: bruit des engins de chantier mals limité à la durée du chantier.

	Est-Il concerné par		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X		En phase chantier : vibrations causées par les engins mais impact limité à la durée du chantier. En phase exploitation : non
	Engendre-t-II des émissions lumineuses? Est-II concemé par des émissions lumineuses?		X	
Emissions	Engendre-t-li des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-II des rejets liquides ? SI oul, dans quel milieu ?		<u> X</u>	
	Engenülré-t-il d es leffluerits 7		X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Pattimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X				
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		En phase chantier: prise en compte de la circulation des tracteurs agricoles pendant la période de la campagne sucrière.			
approuvés	?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou			
	Out Non Si out, décrivez lesquelles :						
				·			
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Out Non Si oui, décrivez lesquels :							

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Une étude hydraulique a été réalisée dans le cadre du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau, afin d'assurer une gestion des eaux pluviales adaptée au site et à ses contraintes, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasso l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Critères qui peuvent justifier l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale :

- La longueur totale du projet (1,150 km);
- Les travaux objets de la présente demande sont compatibles avec le PLU dans la mesure où ils visent à améliorer le désenctavement agricole et économique du secteur;
- le projet concerne la reprise et l'élargissement d'un chemin de terre déjà existant;
- Le projet présente peu ou pas d'intérêt faunistique, floristique ou paysager majeur;

BEAnnexes and the state of the

8.1 Annexes obligatoires

	Obje t	
1	Document CERFA nº14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	N.
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à détaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agtr d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	K
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'impiantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	
6	SI le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes voloniairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	 ·	
Objet		
Onlei		
	 .,,,	

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fall à

Saint-Paul

Signature

Obiner LAMY
Direction des infrastructurs Will
Service VALLE

9:Engagement et signature

insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus